

Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>
Pour vous y rendre cliquez-ici



Du « vivre ensemble » au « faire ensemble » Philippe Meirieu

Paru en page(s) : 12-13
dans le No 247-248 d'A&E

Coopérer en actes,

Du « *vivre ensemble* » au « *faire ensemble* »



« Coopérer ? », thématique centrale de la biennale de l'éducation et la formation 2015, a donné lieu à 150 événements (conférences, symposia, ateliers...) dont cette intervention de Philippe Meirieu, professeur des universités, pédagogue et écrivain, sur « Coopérer en actes : du vivre ensemble au faire ensemble ». Extraits.

Je formulerai mes remarques autour de deux grands axes : il y a beaucoup de « bonnes » raisons pour ne pas coopérer mais il y a beaucoup de bonnes raisons et des raisons impérieuses pour coopérer. Je précise que j'emploie ici, à dessein, le mot « raison » et non le mot « cause » car, en matière d'action humaine, il n'y a pas vraiment de causes, il n'y a que des raisons dont nous nous saisissons en fonction de ce que nous décidons de privilégier dans nos finalités.

D'abord, donc, il y a de bonnes raisons de ne pas coopérer.

- Coopérer prend du temps. La coopération produit toute une série d'activités parasites qui, finalement, peuvent nuire à ce que nous considérons comme prioritaire.
- Coopérer nous impose un certain nombre de renoncements narcissiques, en particulier celle qui consiste à décider seul, à pouvoir se revendiquer l'auteur unique d'une œuvre qui, dès lors qu'elle est collective, ne peut plus être celle d'une personne.
- La coopération brouille souvent les hiérarchies sociales et intellectuelles. Faut-il faire coopérer des gens alors qu'il y a de toute évidence certains d'entre eux qui sont plus compétents que d'autres ? La coopération peut apparaître, à bien des égards, comme la négation, sinon de la hiérarchie, du moins de la différence objective des compétences entre les individus.

- La coopération stratifie souvent les groupes humains en quatre catégories relativement standardisées que l'on retrouve à peu près partout : les concepteurs, les exécutants, les chômeurs et les gêneurs. Dès que vous mettez des individus dans l'injonction de coopération sans les accompagner, que ce soit dans une colonie de vacances, une classe ou une université, assez vite les concepteurs émergent, les exécutants dociles s'exécutent, les chômeurs ne font rien car s'ils participaient, cela gâcherait le résultat final. Quant aux gêneurs, il faudrait pouvoir s'en passer car ils font perdre du temps à tout le monde ! On se débrouille donc pour marginaliser les chômeurs et les gêneurs tout en leur expliquant que si le résultat est de qualité, c'est grâce à leur absence dans sa fabrication.

Ce qui m'agace aussi dans l'injonction à la mode à la coopération, c'est que cela devient, aujourd'hui, un moyen d'esquiver, voire de nier les processus démocratiques. Combien de fois dans mes fonctions administratives, j'entends ce mot devenu aujourd'hui incontournable : « co-construction ». Et, au prétexte qu'un projet serait « co-construit », il devient indiscutable, toute objection ou alternative est récusée ! Or, la co-construction ne garantit pas que la démarche adoptée soit la seule possibilité. Il peut exister différents scénarios et la démocratie impose de les proposer au choix, même si l'un d'eux n'a été produit que par une seule personne.

« Vivre » ou « faire » ensemble ?

Il y a donc plusieurs bonnes raisons de ne pas coopérer et de se dire que la coopération crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Mais il y a aussi des raisons impérieuses pour coopérer. D'abord l'humain ne se construit pas seul. Il se construit en tissant, de manière subtile et sans fin, la ressemblance et la différence en un lien social que l'on appelle souvent aujourd'hui le « vivre ensemble ».

Je dois dire que je fais partie de ceux que cette expression agace. On peut « vivre ensemble » lobotomisés sous la coupe d'un gourou charismatique ou tyrannique. On peut « vivre ensemble » dans la juxtaposition des indifférences. On peut également, et c'est cela qui est important, « vivre ensemble » en construisant du collectif. C'est la raison pour laquelle j'ai tendance à préférer, dès lors qu'il s'agit d'éducation ou de formation, l'expression du « faire ensemble » à celle du « vivre ensemble ».

Et ce qui a été développé pendant cette Biennale, c'est bien une coopération centrée sur trois dimensions fondatrices du « faire ensemble » : la dimension du projet, du mode de fonctionnement, et, enfin, de la nature et de la distribution des tâches.

● La notion de projet

Il y a une ambiguïté sur cette notion de projet au sein de ce que nous appelons la coopération : le projet doit-il préexister ou bien est-il lui-même créé par la coopération ? Doit-il être mobilisateur et configurer une coopération dont les contours sont déjà définis ? Ou le projet doit-il être construit collectivement et capable d'intégrer d'autres que ceux qui l'ont déjà proposé ? La question implicite est celle de l'adhésion au projet dans la coopération. Or, pour moi, le projet est plus une dynamique, voire une dialectique, qui s'enrichit de l'apport de chacun à partir d'une mobilisation initiale, plutôt qu'une programmation a priori à laquelle il faudrait adhérer sans broncher. Le projet se nourrit de toutes les contributions et il doit emporter l'adhésion de ceux et celles qui ne s'y « conforment » pas mais contribuent à l'enrichir et à le modifier. Le projet doit être fondamentalement intégrateur sans être normalisateur.

● Le mode de fonctionnement

Que se passe-t-il quand on demande à des gens de coopérer et que leur demande-t-on concrètement de faire ? Il me semble qu'il y a trois types d'activités dominantes : produire ou créer ; transmettre ; apprendre. Or, il me semblerait intéressant, lorsqu'on évoque la notion de coopération, de préciser ce que nous attendons précisément des participants.

Dans une logique où l'essentiel est de produire ou créer, la division du travail est tout à fait légitime. Dans une logique où l'essentiel est de transmettre, la dissymétrie des places est légitime et l'on pourrait réfléchir sur le caractère coopératif des classes multiniveaux. Je fais partie de ceux qui militent fermement pour des « classes verticales », plutôt sur le modèle « mutuel » que sur le modèle « simultané » imposé par Guizot dans les années 1930, où tous les élèves sont censés avoir le même niveau et faire la même chose en même temps.

Et il y a la logique où l'essentiel est l'apprentissage collectif entre pairs : c'est la plus compliquée à mettre en œuvre. Qu'est-ce qu'un apprentissage ? Comment peut-on « apprendre

ensemble » ? Rien n'est moins évident et cela nécessite un « mode de fonctionnement » très rigoureux tel que j'ai tenté de le définir dans mes ouvrages « Apprendre en groupe ? »⁽¹⁾. Il me paraît donc essentiel, lorsque nous parlons de coopération, de préciser ce que nous voulons dire et ce que nous voulons améliorer dans les comportements humains.

● Enfin, la définition des tâches

Dans la coopération, la notion d'autorité et celle de responsabilité peuvent enfin s'inverser. Ce n'est plus l'autorité qui donne des responsabilités, c'est la responsabilité qui donne l'autorité. C'est parce que je suis responsable dans un collectif qui coopère que j'ai autorité sur quelque chose dans ce collectif. C'est ce qui fait qu'un enfant de trois ans peut avoir autorité sur le bocal de poissons rouges parce qu'il a été désigné comme responsable de ce bocal au nom du collectif. En ce sens, la coopération est l'apprentissage que

l'autorité est légitime dans un collectif dès lors qu'elle est subordonnée à une responsabilité et identifiée au nom de cette responsabilité.

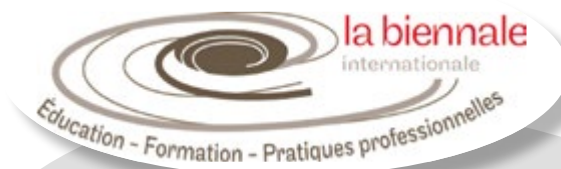
Coopérer est donc une affaire compliquée. Il y a de multiples raisons de le faire et ces raisons me paraissent de très loin plus importantes que celles de ne pas coopérer mais il ne faut pas croire, pour autant, que l'on se débarrassera facilement des résistances à la coopération qui sont importantes. Ces résistances doivent être regardées en face, y compris quand elles émergent chez les promoteurs de la coopération. C'est ainsi que nous progresserons.

Intervention recueillie par
Marie-France Rachédi

Il me paraît donc essentiel, lorsque nous parlons de coopération, de préciser ce que nous voulons dire et ce que nous voulons améliorer dans les comportements humains.

Philippe Meirieu,
professeur des universités,
pédagogue et écrivain

1. Voir sur le site de Philippe Meirieu les ouvrages publiés : www.meirieu.com



La Biennale de l'éducation et la formation

La dernière biennale de l'éducation et la formation s'était déroulée à Lyon en 2006.

L'édition 2015 sonne donc comme un renouveau. Conçue et réalisée en partenariat par le CNAM et l'Association Biennale, elle s'est déroulée avec succès, du mardi 30 juin au vendredi 03 juillet, autour de la thématique centrale « Coopérer ? ».

En savoir plus : <http://labiennale.cnam.fr/>